



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/05/2008

D - 20080221

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 mai Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*présent jusqu'à 17h10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Nicolas BRUGERE, Mme Sarah BROMBERG,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Musée des
Beaux-Arts. Exposition : un regard fauve. Prêt de
l'exposition. Prolongation. Avenant. Signature. Autorisation***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'exposition « Un regard fauve » produite par le musée des beaux-arts de Bordeaux est présentée actuellement au Musée d'Art Moderne de Troyes.

Une convention, objet de la délibération D2007 0459 du 24 septembre 2007, régit les conditions de ce prêt.

Devant le succès de cette exposition, le Musée d'Art Moderne de Troyes sollicite la prolongation du prêt de cette exposition jusqu'au 27 avril 2008.

Un avenant gère les conditions de cette prolongation.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer cet avenant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 mai 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

CONVENTION – AVENANT n° 1

Entre

La Ville de Bordeaux représentée par son Maire, M. Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du reçue en préfecture le

Appelée ci-après « Ville de Bordeaux - Musée des Beaux-Arts »

D'une part

Et

La Ville de Troyes, pour le Musée d'Art Moderne de Troyes, représentée par M. François Baroin, habilité aux fins des présentes par délibération en date du reçue en préfecture le

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule

L'exposition « Un regard Fauve », produite par le Musée des Beaux Arts de Bordeaux, est actuellement présentée au Musée d'Art Moderne de Troyes.
Le Musée d'Art Moderne de Troyes, souhaite prolonger l'exposition « Un regard Fauve » dans ses murs.

ARTICLE I

L'alinéa 3 de l'article I de la convention est modifié tel qu'il suit :
L'exposition à Troyes se déroulera jusqu'au 27 avril 2008 inclus.

ARTICLE II

Tous les autres articles demeurent inchangés.

Fait en 4 exemplaires
A Bordeaux et à Troyes, le

Le Maire de la Ville de Bordeaux	Le Maire de la Ville de Troyes
----------------------------------	--------------------------------